

Pour l'honneur de la IV^e Internationale (Suite de la page 12)

Dès la fin de la guerre et lors de l'essor pris par le mouvement d'émancipation des peuples coloniaux, j'ai trouvé tout naturellement et inconditionnellement ma place à côté d'eux.

Le droit de chaque peuple assujéti à l'indépendance nationale me paraît comme un droit à la fois démocratique et élémentaire qu'on a bien défendu et par tous les moyens lors de l'occupation nazie de l'Europe et qu'on ne saurait, sous aucun prétexte, nier aux peuples coloniaux.

Pour cette raison je m'honore en tant que membre de la IV^e Internationale d'avoir, dès le début de la lutte du peuple algérien pour sa libération nationale, pris position pour le soutien de cette cause juste.

Il est exact que je me suis dépensé beaucoup, ainsi que tous les membres de l'organisation à laquelle j'appartiens, pour cette cause, depuis 1954 déjà.

Dans les archives saisies dans l'appartement que j'occupe à Amsterdam, la police a trouvé des papiers qui m'appartiennent personnellement, qui illustrent cette activité et que je voudrais voir verser dans le dossier me concernant.

Parmi ces papiers je cite le mémorandum que j'ai adressé à la Conférence du F.L.N. tenue à Tripoli en été 1959 et le rapport que j'ai écrit dès mon retour d'un voyage au Maroc et en Tunisie (date mars ou avril 1960) sur l'aide que nous devons apporter à la lutte libératrice du peuple algérien. Il est exact que j'ai voulu propulser en Europe et ailleurs des Comités pour l'Algérie libre, des Comités pour les prisonniers algériens en France, des Comités pour l'aide matérielle aux enfants et réfugiés algériens au Maroc et en Tunisie.

J'ai été témoin oculaire des conditions atroces dans lesquelles furent jetées les masses du peuple algérien luttant pour sa libération.

Je connais de sources directes l'énorme tribut de sang et de sacrifices payé dans la guerre que subit le peuple algérien : plus de 700.000 morts, plus d'un million et demi de personnes déplacées en Algérie même, plus de 30.000 prisonniers en France, plus de 200.000 réfugiés au Maroc et en Tunisie, pour la plupart des vieillards, des femmes et des enfants orphelins de guerre.

La guerre est certes un fait cruel, des deux côtés, et je ne me réjouis nullement de ses victimes parmi la jeunesse travailleuse française en uniforme. Mais les victimes algériennes dépassent de très loin celles du côté français.

D'autre part, on ne saurait oublier que le peuple algérien se bat pour sa liberté et mène par conséquent une guerre juste, tout comme les peuples européens luttant lors de l'occupation nazie pour leur libération.

Je sais que la majorité du peuple travailleur de France et l'élite de ses intellectuels, écrivains, artistes et savants est contre la poursuite de cette abominable entreprise et pour le droit à l'autodétermination et l'indépendance du peuple algérien.

Ma propre lutte active en faveur de cette cause n'était nullement dirigée contre le peuple français, au milieu duquel j'ai passé une très importante partie de ma vie, mais contre des forces qui par intérêt plongent dans le sang, les larmes et les souffrances des milliers d'êtres, Arabes et Français.

L'intérêt que j'ai pris et l'effort que j'ai consenti en faveur de la lutte libératrice du peuple algérien, sont conformes — je le répète — à l'idéal de ma jeunesse, aux idéaux politiques que je professe, à la ligne de l'organisation à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir.

Il ne saurait être question pour moi de trahir aucune de mes raisons d'être, fût-ce au sacrifice de ma liberté et, si nécessaire, de ma vie même. »

Michel Raptis (PABLO), Amsterdam, le 16 décembre 1960.

EN DEFENSE A NOS CAMARADES :

MICHEL PABLO et SAL SANTEN

emprisonnés pour leur aide à la Révolution Algérienne

Apportez votre aide au Comité de Soutien constitué par
A. ADAMOV, R. BLIN, C. BOURDET, J. CASSOU,
Y. DECHEZELLES, M. JARDOT, Y. JOUFFA, M. LEIRIS,
M. NADEAU, C. ROY, L. SCHWARTZ, P. STIBBE,
P. VIDAL-NAQUET.

Souscrivez à : M. Roger FOIRIER, 89, rue Rouget de

l'Isle, SURESNES. — C.C.P. PARIS 13726-83